



ÉVÉNEMENT

Quand le bois prend racine dans les pavillons

Encore marginale, la construction bois est appelée à décoller sur le marché français de la maison individuelle à la faveur du durcissement des normes environnementales de construction.

Christophe Palierse, avec E. Di.

Encore peu développée, la construction bois va-t-elle décoller sur le marché français de la maison individuelle ? La conjugaison du durcissement des normes environnementales à la construction neuve, d'une tendance sociétale en faveur du bois et de l'innovation technologique favorise une redistribution des cartes sur laquelle misent de grands acteurs du secteur.

Déjà, en 2024, la construction bois a fait de la résistance et représenté 9,1% du segment de la maison individuelle en secteur diffus (+ 1,1 point par rapport à 2022), selon la dernière enquête Xerfi relative à la filière. Et ce en dépit d'une baisse d'activité de 27,5% avec 7.000 maisons construites. Pour la maison individuelle en secteur groupé (lotissements), le gain de part de marché a été de 0,5 point, à 5,5%.

Pour le constructeur breton Trecobat, numéro un français du segment, le rebond du marché de la maison individuelle après trois années noires va amplifier la dynamique : « La construction bois représente 40% de nos ventes aujourd'hui, le reste étant en construction traditionnelle [avec des parpaings, NDLR]. C'était 25% il y a un an et 15% il y a deux ans », constate son PDG, Alban Boyé. « Le marché est en train de se transformer », poursuit-il et d'expliquer : « A l'origine, la construction bois, c'était plutôt du bardage [le revêtement de façade, NDLR].

Aujourd'hui, le bois est un élément structurel de la construction qui s'est vraiment industrialisée dans la décennie 2010 avec l'arrivée du numérique. Nous avons ainsi une capacité de production de 120.000 m² de murs avec nos deux usines. Avec une couche d'enduit, on ne fait plus la différence entre une construction bois et une construction traditionnelle. »

Effet de la réglementation

La transformation du marché transparaît aussi dans l'évolution de la clientèle : « Elle était autrefois plutôt CSP+. L'industrialisation a permis de toucher le jeune couple moins aisé mais voulant du bois par conviction écologique », relate le patron de Trecobat. L'écart de prix avec la construction traditionnelle se réduit au fil des années : Alban Boyé annonce une différence comprise « entre 5% et 9% » pour Trecobat. « Le delta est de l'ordre de 15% », indique, de son côté, Pascal Buet, le directeur général de Maisons Demeurance.

Cette filiale de Groupe Duval a lancé, début 2025, une marque spécifique, Maisons Naturea, avec des partenaires constructeurs, dans une optique d'offre bas carbone. Car la construction de maisons individuelles est sujette à un durcissement de ses normes environnementales depuis 2022, avec la mise en œuvre de la réglementation dite RE2020 – qui prévoit de nouvelles échéances en 2028 puis 2031. La RE2020 encourage le recours à des matériaux bio-

sourcés, en premier lieu le bois.

« Elle a encore peu d'effets dans le développement de la construction bois. Il faut attendre les seuils de 2028 et de 2031 », analyse le délégué général de l'Union des industriels et constructeurs bois (UICB), Dominique Cottineau. « On peut penser que la RE2020 nous permette de compenser davantage encore l'écart de prix avec la construction traditionnelle », souligne, de son côté, le DG de Maisons Demeurance.

Une hypothèse que partage le PDG de Trecobat. Mais, le constructeur breton mise aussi sur l'essor d'un autre segment de marché connexe : celui du studio de jardin en bois. Pour ce faire, Trecobat et Hexaom, le numéro un de la maison individuelle, ont repris de concert, fin 2024, les actifs industriels d'AST Groupe.

Nouveaux marchés

« Nous avons profité de la faiblesse du carnet de commandes de l'usine d'AST pour lancer aussi la maison à ossature bois d'Hexaom », indique, de son côté, Loïc Vandromme, son directeur général. Un retour aux sources pour l'entreprise familiale, au départ spécialisée dans l'exploitation forestière, qui s'est lancée, après la Seconde guerre mondiale, dans la construction de baraquements en bois, avant de réaliser ses premières maisons en bois en 1957. Une activité abandonnée en 1974 au profit de la maison en béton. Ce

retour au bois, « nous ne le réalisons pas pour des raisons émotionnelles. C'est pour nous un sujet stratégique et environnemental », complète le dirigeant. ■

